

Compte-rendu du comité de coordination du 4 avril 2024

Présent.es : Audrey, Benoît, Christophe, Emma, François, Sandrine, Thérèse, Louise

Point JN 2024 :

Louise alerte sur le coût élevé des différentes interventions et la densité du programme qui peut avoir des répercussions sur la fatigue de toutes et tous.

Rendez-vous demain après-midi 17h : atelier JN.

Point rapide sur les Actes pour vous tenir informé.es

Les Actes ont été relus et envoyés au graphiste qui va terminer la mise en page pour l'impression qui devrait intervenir début mai. L'avance que nous avons jusque là s'est évaporée mais il y a encore une chance que les Actes puissent être imprimés et remis aux adhérents pendant les journées nationales.

Point sur les adhésions et les visites de cooptation

Rappel sur les règles d'adhésion : 3 statuts d'adhésion, individuelle, lieu postulant, actif.

Les porteur.euses de projet ont un statut d'adhésion individuelle tant qu'ils ne sont pas encore autorisés. Puis lorsqu'ils le sont, ils peuvent devenir lieu postulant avant d'être considéré comme lieu actif.

Visite de la structure expérimentale *Le renard* accueillant depuis un an et autorisée pour 3 ans.

Accueille 6 MNA, garçons uniquement, plutôt des grands ados, tous suivent un parcours scolaire et/ou pré professionnel. Les locaux sont dans une petite maison de village aux Martres-de-Veyre près de Clermont-Ferrand, le projet à moyen terme est de changer d'habitation afin d'avoir une maison plus spacieuse qui permettrait à chaque jeune d'avoir une chambre individuelle. Les permanent·es sont au nombre de trois dont une éducatrice et un psychologue spécialisé dans le psycho-trauma, plus une stagiaire éduc spé. Personne n'habite sur place mais la directrice du lieu habite dans le même village, elle intervient dans le quotidien uniquement en cas d'urgence. Le lieu a un large réseau de bénévoles qui interviennent auprès des jeunes, aussi bien pour proposer des prises en charge santé (kiné) que des ateliers (couture et autre). La structure juridique qui gère le lieu est une SCIC, toutes les salarié·es du lieu sont associé·es de la SCIC, plus la directrice et son mari qui en est le président, plus une association qui gère des accueils de MNA en famille d'accueil, plus un collectif citoyen qui vient en aide aux MNA sur Clermont, plus une entreprise appartenant à la directrice du lieu qui emploie un jeune MNA en situation de handicap. Une bonne entente d'équipe se dégage et une forte implication et adhésion au projet de la part de ses membres. Certains points de vigilance ont été relevés: prix de journée faible, les 6 places sont préemptées par le Conseil départemental du Puy de Dôme.

Visite du lieu de Parcours Bonkoukou au Bénin tenu par Nacim Arris. Lieu magnifique, avec des animaux. Accueil de 10 jeunes de l'ASE, 13-21 ans, mixte. Séjours de 9 mois minimum, sans téléphone, il y a toujours un permanent avec chaque jeune. Il y a toujours un permanent français sur place. Il y a aussi une ONG qui est lieu support pour les différentes activités sur place (chauffeurs, aides ménagères etc).

D'abord 3 mois au village où est travaillé le dépaysement, la rupture et l'insertion dans le village. Guérir les troubles pour travailler le retour en France. Les référents ASE et les départements doivent se rendre sur place pour visiter le jeune sur place. Prix de journée différencié donné par l'Essonne pour les situations qui restent en France et celles qui sont hors département : lieu dans l'Essonne qui n'existe plus, mais suivi en appartement du côté de Lyon.

Visites de cooptation relancées pour pouvoir les mener dans l'année.

Les lieux en difficulté : quelles actions individuelles, collectives ?

Se constituer en collectif semble avoir plus de poids pour se faire entendre au niveau des Conseils départementaux. La création de postes de responsables du contrôle qualité dans l'ensemble des départements a pour but d'augmenter les contrôles au sein des structures notamment de celles de la protection de l'enfance.

Reprendre la lettre plaidoyer de La Feina et la compléter pour envisager une lettre ouverte à envoyer à l'ensemble des départements et au ministère des solidarités. Proposition de Louise de compléter la lettre et de voir si l'ensemble des acteurs de l'accueil atypique sont prêts à la signer. Atelier actions institutionnelles à programmer avec les différents acteurs (FNLV, Accueil paysan, OSER etc).

Informations et questions diverses :

Pas de nouvelles du lieu de vie et d'accueil Encantado. A recontacter par Louise.

L'Association Koutcha a contacté Louise pour une demande de partenariat. Proposition de venir aux journées pour échanger avec les représentants des lieux de vie et d'accueil et exposer le projet de Koutcha notamment sur la journée du 6 juin.

Pour les annonces d'offre d'emplois, il y a la possibilité de publier sur le site. La prestation est payante : 36 euros, coût que nous facture notre webmaster. Pour autant, pour répondre à des besoins de lieux en difficulté, le Gerpla accepte de transférer par mail les demandes faites par des lieux adhérents.